

Montréal le 4 septembre 2020

Madame Valérie Plante (Mairesse de Montréal)

275 rue Notre-Dame Est

Montréal, Qc (H2Y 1C6)

Monsieur François Croteau (Maire de l'arrondissement Rosemont/Petite-Patrie)

5650 rue d'Iberville

Montréal, QC (H2G 2B3)

Madame Plante, Monsieur Croteau,

Nous prenons le temps aujourd'hui de vous écrire afin de vous témoigner notre mécontentement en lien avec la mise en place des 2 pistes cyclables sur la rue de Bellechasse cet été, ainsi que le changement de direction de la circulation vers l'ouest.

Vous n'êtes pas sans savoir que la rue de Bellechasse, entre les rues Chatelain et St-Laurent, regorge de vie commerciale et communautaire. De nombreux commerces de quartier, dont certains d'entre eux sont de type première nécessité telles pharmacies, cliniques dentaires, cliniques médicales, etc, y ont pignon sur rue depuis plusieurs années, voire même pour certains, depuis plusieurs générations. Dans le domaine scolaire, nous y retrouvons des écoles primaires, secondaires, collégiales et professionnelles fréquentées par des milliers d'étudiants, ainsi que de nombreux enseignants et membres des équipes d'entretien qui y travaillent. À ceci, vient s'ajouter les quelques milliers de citoyens qui vivent à proximité de cette avenue fort achalandée par le trafic automobile.

Votre décision unilatérale d'orchestrer les changements de cet été, sans aucune consultation au préalable, en interdisant le stationnement des deux côtés de la rue de Bellechasse, au profit de 2 pistes cyclables, met en péril la survie financière de ses nombreux commerçants, rend pratiquement impossible les livraisons par les compagnies de distribution pour approvisionner les commerces de leurs biens offerts à la population locale, complique royalement le quotidien des employés des différentes écoles de nos quartiers dans leur recherche d'un stationnement, diminue de façon draconienne la qualité de vie des citoyens aux abords de cette rue qui sont en mal de trouver eux aussi, un espace de stationnement près de leur résidence. Et c'est sans oublier la sécurité des

piétons, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite qui peut être mis à rude épreuve.

À cet effet, voici donc l'impact direct vécu par les gens du quartier en lien avec votre décision unilatérale :

- 1- Certains commerçants, telles les cliniques médicales, dentaires et pharmacies sont en mode « service essentiel ». De nombreuses personnes âgées, de nombreuses personnes à mobilité réduite voient l'accès à ces commerces pratiquement impossible. Plusieurs d'entre eux, même s'ils désirent maintenir leur autonomie, n'ont aucune possibilité de pouvoir se déplacer en automobile pour se présenter dans ces commerces de première nécessité. Malheureusement, l'implantation du REV a éliminé les places de stationnement qui leur permettaient d'accéder à ce type de commerce dans leur quartier. Le REV a pour conséquence de réduire l'autonomie de cette tranche de la population, ce qui est d'après nous inacceptable et va très certainement à l'encontre des valeurs sociales de la ville de Montréal.
- 2- Certains de ces commerces, dit « essentiels », sont à proximité de plusieurs centres hospitaliers dont l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'Institut de Cardiologie de Montréal, l'Hôpital Santa-Cabrini. Il est donc primordial de souligner, qu'en raison de la localisation de ces commerces de première nécessité, un grand nombre de ces patients qui ont une santé précaire, n'y auront aucun accès par voiture. Ces patients, brimés dans leur liberté d'avoir une porte ouverte à ce type de service essentiel pour leur santé, pourraient ainsi vivre une situation qui ne serait pas sans conséquence sur leur qualité de vie, voire même mettre leur santé en péril.
- 3- La circulation des véhicules d'urgence est compromise, et leur temps de déplacement est augmenté. Il y aura clairement un impact sur la survie des patients en situation d'urgence dont la vie est menacée.
- 4- Les livraisons aux commerces de quartier sont compromises par l'interdiction de stationnement (voir photos ci-jointes).
- 5- Les nombreux enseignants et intervenants des écoles du quartier ont déjà beaucoup de difficultés à trouver de l'espace de stationnement. Ces aménagements amplifieront assurément cette situation. À cet effet, il est pensable que l'attractivité de ces écoles soit affectée, principalement auprès des employés devant se déplacer en voiture, et les difficultés de recrutement risquent fort d'augmenter.
- 6- Beaucoup de parents auront aussi de la difficulté à trouver des espaces de stationnement afin de déposer leurs enfants en toute sécurité à leur école respective avant de prendre la route pour leur travail.

- 7- Il en va aussi de même pour les parents dont les enfants profitent des services de garderies aux abords de la rue de Bellechasse.
- 8- Lors de rénovations majeures sur des bâtiments, ou de nouveaux projets de construction aux abords de la rue de Bellechasse, les différents corps de métier de la construction devront payer des permis supplémentaires à la ville de Montréal afin de stationner leurs véhicules près des chantiers. Ces nouveaux frais supplémentaires seront directement refilés aux citoyens qui réaliseront les travaux sur leur demeure et verront ainsi leurs factures au final augmenter considérablement.
- 9- Les milliers de citoyens qui demeurent sur la rue de Bellechasse n'ont plus aucun accès pour stationner leur véhicule près de leur résidence. Conséquence directe à cette décision, problématique pour apporter l'épicerie à la maison, déposer les enfants en bas âge en toute sécurité et facilité, etc...etc...etc...
- 10- Les 800 places de stationnements qui ont été enlevées à la population, sur cette importante artère de transition urbaine d'est en ouest, a eu un impact direct sur les places de stationnements disponibles dans les rues perpendiculaires à la rue de Bellechasse. Cela a eu pour effet de causer énormément de pression sur le quartier et ses habitants qui essaient plus souvent qu'autrement sans succès de trouver un espace disponible pour leur voiture à proximité de leur résidence.

À plusieurs reprises, par voix téléphonique au service 311, par l'envoi de courriels aux élus municipaux, tant au niveau de la ville centre que de l'arrondissement de Rosemont/Petite-Patrie, par l'envoi de questions au conseil municipal de l'arrondissement Rosemont/Petite-Patrie lors de l'évènement du 17 août dernier, des citoyens et des commerçants ont manifesté avec beaucoup de véhémence leur mécontentement. Ces initiatives sont demeurées lettre morte et aucun suivi n'a été fait afin de trouver des solutions à cette problématique de quartier qui a un impact direct sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de Montréal.

Avant de nous engager dans la rédaction de cette lettre, nous avons pris le temps de relire avec beaucoup d'intérêt la plateforme électorale 2017 de 61 pages de votre parti politique. Nous avons constaté plusieurs points discordants avec la gestion municipale que vous avez mise en œuvre dans les derniers mois, en lien avec les prises de décisions unilatérales sans aucune consultation, les valeurs, ainsi que les promesses que vous nous avez présentées pour tenter de remporter la dernière élection.

Le premier point, « Montréal doit préserver la qualité de vie par des quartiers agréables et bien desservis, où le logement, le transport, ainsi que l'offre culturelle et sportive sont

accessibles, où les services publics sont de qualité et offrant une multitude de commerces de proximité ».

Le 2^e point, vous nous avez fait la promesse de contrer le manque d'intégrité et de transparence des dernières administrations municipales qui avait miné la confiance des Montréalaises et des Montréalais en leurs institutions en exerçant un leadership ouvert et honnête au bénéfice des citoyennes et des citoyens. De plus, toujours dans la même direction, dans votre programme à la section 5.7 qui explique clairement votre volonté à favoriser une démocratie participative en favorisant la mise en place de processus de codesign avec les citoyens et usagers lors de projets d'aménagement des rues locales.

Le 3^e point, vous nous avez énoncé clairement que Montréal possède de très nombreux atouts pour développer son économie de manière durable, pour le bénéfice de tous en bâtissant une économie forte autour des différents commerces et entreprises de la métropole.

À cet effet, vous avez mis en place, il y a un petit plus de 2 ans, un comité de gens d'affaires présidé par Monsieur Guy Cormier du Mouvement Desjardins, comité duquel l'une des signataires de notre initiative faisait partie, afin de trouver des solutions à la bonne marche des activités commerciales dans les différents arrondissements de Montréal. Après plusieurs rencontres, ce comité en est venu à vous déposer plus d'une dizaine de recommandations, et selon nos sources, aucune (ou presque) n'a été prise en considération. L'une d'elle, pourtant fort importante pour le bien-être économique des commerces de quartier, était de favoriser l'accès à leur clientèle par des mesures de stationnements et d'une baisse du prix des parcomètres. La question que l'on se pose tous à l'heure actuelle, est pourquoi tant de mépris à vouloir détruire l'activité commerciale de nombreuses entreprises de notre quartier avec des mesures de transport aussi drastiques et ce, sans aucune consultation au préalable.

Sachez que nous ne sommes pas contre l'idée d'implanter des pistes cyclables à Montréal, bien au contraire, nous trouvons l'initiative pertinente sur ce point pour le bien-être des Montréalais, mais pourquoi l'avoir fait d'une façon aussi cavalière, sans aucune consultation, en ne tenant absolument pas compte de la réalité quotidienne de la vie de notre quartier et de leurs concitoyens. C'est aberrant!

À cet égard, nous vous demandons par le biais de cette lettre, d'organiser une rencontre dans les plus brefs délais avec notre regroupement afin de régulariser cette situation néfaste pour l'ensemble de notre communauté et de ses concitoyens.

En acceptant cette discussion ouverte, cela nous permettra d'échanger, de partager des idées afin d'apporter des correctifs face à cette décision catastrophique pour bon nombre d'entre nous. Vous pourrez ainsi respecter l'un de vos engagements profonds de la dernière campagne électorale, i.e. de « faire en sorte que vos citoyens obtiennent des réponses à leurs questions et de leur offrir un service de qualité »!

En espérant avoir de vos nouvelles rapidement,



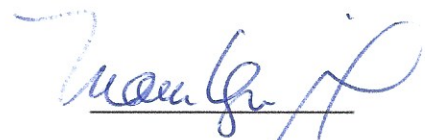
David Martin

Notam Placement Média



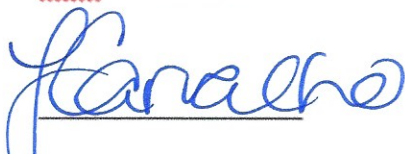
Luc Émard

Tapis Jules-Émard



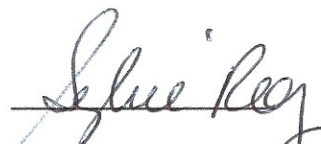
Manon Lozeau-Simard

Propriétaire immobilière



Lucy Carvalho

Clinique Carpe Diem



Sylvie Roy

Regroupement de citoyens



Yann Charbonney

Restaurant Geppetto Beaubien



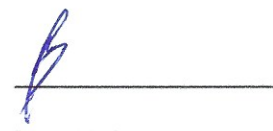
Dre Karine Sebbag

Clinique Dentaire Bellechasse



Simon Boutros

Pharmacien propriétaire



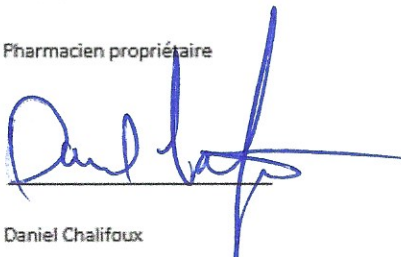
Babak Hejazi

Pharmacien propriétaire



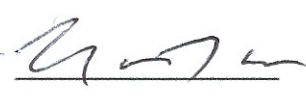
Martin Désilet

Monsieur Muffler Bellechasse



Daniel Chalifoux

RDC Fondation Inc



Noémie Dumais

Restaurant Une nuit à Bangkok